

Ussel, le 17 Avril 2019

Pôle Aménagement



M. Julien LAPORTE
SAS LAPORTE Récupération
8, Impasse des Panneaux
Zone Industrielle de la Petite Borde
19200 USSEL

Service : Urbanisme
Affaire suivie par : Christian VARIERAS
N/Réf.: TS/CV

Objet : **Urbanisme – Avis sur dossier ICPE**
Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 3 Avril 2019 par lequel vous sollicitez l'avis de la Commune pour l'extension de votre activité à USSEL – 8, Impasse des Panneaux – Z. I. de la Petite Borde. Vous précisez qu'en cas de cessation de votre activité et au titre de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, vous envisagez de remettre en état l'ensemble de votre site afin de le rendre compatible avec les activités autorisées par le règlement du Plan Local d'Urbanisme applicable sur le secteur, à savoir celui de la zone Uxi. Je vous informe que la Commune d'USSEL émet un avis favorable à votre proposition sous réserve qu'aucun matériau ne reste stocké sur l'emprise actuellement exploitée par votre entreprise.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Vice-président du Conseil Départemental,



Christophe Arfeuillere
Christophe ARFEUILLERE

Hôtel de Ville
26 avenue Marmontel
B.P 63
19208 Ussel Cedex
Tél. : 05 55 46 54 00
Fax : 05 55 72 86 51
mairie@ussel19.fr